

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR

Berne, le 22 juin 1992

AU CONSEIL FEDERALNOTE D'INFORMATION

**RAPPORT SUCCINT
DE LA DELEGATION SUISSE A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (CNUED)**

1. Introduction

Vous avez déjà eu communication, par notre note d'information du 14 juin 1992, d'un rapport intermédiaire concernant la participation de la Suisse à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Les déclarations suisses à la Plénière ainsi qu'au Sommet de la Terre y étaient annexées, de même que la déclaration interprétative transmise par la Suisse aux Nations Unies lors de la signature de la Convention cadre sur la biodiversité et la déclaration faite par notre pays lors de la signature de la Convention cadre sur le changement climatique.

Le présent rapport en est une version d'une part abrégée, d'autre part complétée.

2. Les documents finals de la CNUED2.1. Agenda 21

L'essentiel du texte a trouvé une forme consensuellement acceptable par la communauté internationale. La Suisse aussi peut adhérer sans difficulté au contenu de ce texte - juridiquement non contraignant.

L'essentiel du travail de négociation avait été achevé à New York, lors de la dernière session du Comité préparatoire. La négociation restante la plus ardue portait sur deux chapitres, l'un concernant la question de la protection de l'atmosphère et l'autre celle du financement de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 dans son ensemble.

Pour mémoire, rappelons que le chapitre sur la protection de l'atmosphère était l'objet d'une obstruction systématique des pays producteurs de pétrole, obstruction heureusement déjouée "in fine" dans le cadre d'un texte restreint comportant néanmoins les références fondamentalement nécessaires au principe de précaution (precautionary principle), aux énergies renouvelables, aux politiques énergétiques, aux mesures administratives, sociales et économiques, aux politiques de transport. Cette conclusion est bienvenue par notre pays, qui a participé activement à sa réalisation.

En matière de financement, la conclusion des discussions est favorable au point de vue de notre délégation: elle correspond à l'objectif du Conseil fédéral d'élever progressivement le niveau de son aide publique au développement, sans toutefois contraindre la Suisse à donner une définition chiffrée de cet objectif.

Notons par ailleurs que la finalisation de l'Agenda 21 a permis de lancer le processus de négociation d'une Convention sur la désertification, dont les détails techniques seront arrêtés par la prochaine Assemblée générale des Nations Unies.

2.2. Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement

Le texte adopté par la Conférence est celui qu'a présenté le Secrétariat de la CNUED au dernier jour de la dernière session du Comité préparatoire, le 4 avril à New York. Ce texte représente le meilleur équilibre possible entre les diverses positions de négociation. D'un commun accord, les parties à la CNUED ont décidé de ne pas réouvrir la discussion dans ce domaine, sachant qu'il serait alors probablement impossible de la refermer. La Suisse s'est logiquement conformée à cette décision, bien que le résultat obtenu ne corresponde pas entièrement à celui que définissait son mandat.



2.3. Principes pour la protection des forêts

La volonté des Etats de l'OCDE - dont la Suisse - d'obtenir qu'une Convention internationale sur la protection des forêts soit négociée s'est heurtée à celle des pays en développement - Malaisie, Indonésie et Inde surtout - qui refusent de voir l'une de leurs principales ressources soumise à accord international, ceci en vertu des principes de souveraineté nationale et de droit au développement socio-économique.

Le document final consacré à ces Principes ne recommande pas formellement à l'Assemblée générale d'entamer une telle négociation, mais laisse cependant une telle possibilité ouverte.

3. Les Conventions

3.1. Convention cadre sur le changement climatique

Suite à d'importants efforts diplomatiques de la Suisse, un mouvement significatif d'une part des pays industrialisés (CH, Autriche et Liechtenstein ainsi que les Communautés européennes) est venu renforcer la valeur d'engagement de la Convention, et combler partiellement une lacune de cette dernière dans le domaine du calendrier à respecter pour la stabilisation des émissions de CO₂.

C'est ainsi que, vendredi 12 au matin, j'ai signé la Convention cadre sur le changement climatique et fait une déclaration solennelle réitérant nos engagements à stabiliser d'ici l'an 2000 nos émissions de CO₂ à leur niveau de 1990, rappelant l'importance des instruments économiques - dont la taxe CO₂ - et celle de leur mise en oeuvre harmonisée autant que possible au plan international. Cette déclaration a été faite en présence des représentants de l'Autriche et du Liechtenstein, qui la soutenaient aussi. Cette déclaration ne sera pas portée aux actes de la Convention.

Il est clair que notre initiative a encouragé les Communautés à préparer elles aussi une déclaration dans le même sens. Elles l'ont rendue publique samedi 13, après avoir à leur tour signé la Convention.

Nous nous félicitons de cette heureuse conclusion de nos efforts. 154 Etats ont signé cette Convention.

3.2. Convention cadre sur la diversité biologique

Au cours de la même cérémonie, j'ai signé cette Convention, l'assortissant d'une déclaration interprétative préparée à Berne. Ici encore, la Suisse est très satisfaite de ce dénouement, l'essentiel de la communauté internationale - 156 Etats, à la notable exception des USA - ayant finalement opté pour l'adoption de cet instrument.

4. Déclarations de la Suisse

Jeudi 10, dans le cadre de la Plénière de la CNUED, j'ai prononcé une allocution présentant l'essentiel de la position helvétique par rapport à la question du développement durable. Cette déclaration a été reçue avec grand intérêt. Il y était entre autre répété l'essentiel des engagements auxquels la Suisse entend se conformer.

Samedi 13, dans le cadre du Sommet de la Terre - segment à haut niveau de la CNUED - j'ai aussi eu l'occasion de prononcer une déclaration dans le même sens, soulignant par ailleurs la nécessité, pour assurer un développement durable, d'une plus grande équité dans le monde.

5. Suivi Institutionnel et dossier genevois

La délégation suisse a accueilli avec satisfaction la décision de la CNUED de recommander à l'Assemblée générale de l'ONU de créer une Commission à haut niveau sur le développement durable. Cette Commission serait constituée sur un modèle proche de celui de la Commission des Droits de l'Homme, et devrait permettre un suivi de qualité aux décisions et recommandations adoptées par la Conférence.

La délégation s'est fortement engagée en faveur de Genève, en proposant d'y installer le secrétariat de la Commission à haut niveau, ainsi que les secrétariats des deux Conventions. Les échos à cette proposition sont positifs, bien qu'il faille signaler que d'autres candidatures - New York en particulier - ont été déposées. C'est l'Assemblée générale qui prendra la décision définitive concernant la localisation du Secrétariat de la nouvelle Commission.

6. Suivi de la CNUED en Suisse

6.1. Aspects financiers

La Suisse ne s'est engagée à aucun effort financier qui ne puisse être couvert dans le cadre du plan financier de la Confédération actuellement en vigueur.

La CNUED a cependant permis de mesurer à nouveau l'ampleur des besoins des pays en développement, en particulier dans les domaines liés à la sauvegarde de leur environnement - de l'environnement mondial aussi. Or, ces besoins vont sans doute croître et la Suisse - dont les performances en matière d'aide publique au développement restent nettement inférieures à celles des autres pays européens - devrait à terme accepter d'assumer des efforts plus importants en matière de coopération internationale au développement.

6.2. Suivi de la CNUED par l'administration

La préparation de la Conférence a déjà été l'occasion d'un remarquable effort de coopération entre les Offices fédéraux, appelé à constituer un cadre cohérent pour la défense d'une position suisse forte à Rio. Cette démarche fructueuse n'est cependant de loin pas achevée et devra se poursuivre tant au plan national qu'au plan international.

6.3. Suivi de l'Agenda 21 et coopération avec les milieux extérieurs à l'administration.

L'expérience de coopération avec les milieux extérieurs à l'administration, tant durant la préparation de la Conférence que par l'intégration d'un certain nombre d'experts externes dans la délégation officielle suisse, a été jugée très positivement par tous les partenaires.

Le suivi de la CNUED, au plan national, impose la poursuite de la collaboration entre tous les groupes sociaux, économiques et politiques. Des propositions pour la forme et les moyens de cette coopération vous seront soumises en automne 1992.

6.4. Rapport final de la délégation suisse à la CNUED

Ce document sera disponible dès le début juillet 1992, après consultation des Offices. Il se concentrera sur une analyse horizontale des résultats de la CNUED et de ses conséquences pour la Suisse, le détail des négociations se trouvant déjà exposé pour l'essentiel dans les rapports des délégations suisses aux 3ème et 4ème sessions du Comité préparatoire (août 1991 et mars 1992).

Département fédéral de l'intérieur



Flavio Cotti
Conseiller fédéral

KONFERENZ DER VEREINIGTEN NATIONEN ÜBER UMWELT UND ENTWICKLUNG
 Rio de Janeiro, 3. bis 14. Juni 1992
 TEILNAHME VON HERRN BUNDESRAT COTTI vom 10. bis 14. Juni 1992

Reise-Kurzjournal

Dienstag, 9. Juni

Genf

23.25 Abschied durch den bras. Botschafter in der Schweiz, M. José Olympio Rache de Almeida, Abflug mit SR 144

Mittwoch, 10. Juni

Rio de Janeiro

05.55 Landung, Begrüssung durch Amb. Catherine Krieg und durch einen bras. Botschafter des Aussenministeriums
 06.50 Besprechung mit Delegationsleitung
 07.30 Frühstück mit M. Jose Goldemberg, Brasilien
 08.00 Sitzung der CH-Delegation
 09.00 Pressebriefing
 12.15 Riocentro: UNCED, Plenary, General debate
 13.15 Erklärung der schweiz. Delegation (ca. 15 Min)
 13.30 Lunch mit Mrs. Ruth Feldgrill-Zankel, Österreich, M. Hans G.M. Alders, M. Klaus Töpfer, Deutschland, Umweltminister
 15.00 UNCED, Plenary, General debate (Fortsetzung),
 16.00 Gespräch mit M. Carlos Borrego, Umweltminister, Portugal
 16.30 Gespräch mit M. Rob Storey, Umweltminister, Neuseeland
 17.00 Gespräch mit M. Laurenz Jan Brinkhorst, Generaldirektor Umwelt, EG
 17.30 Gespräch mit Mrs Nafis Raditz, UN Population Fund
 19.30 Präsentation Video (ATEL)
 "Water and Climate: an Alpine Scenario",
 20.00 Empfang für Schweizerkolonie und weitere Personen (Hotel Rio Palace, Palace Club, ca. 200 Personen)

Donnerstag, 11. Juni

"Sustainable Development": Besichtigung Projekt Vitoria/Aracruz

- Gastgeber: Mr. Erling S. Lorentzen, Verwaltungsratspräsident, Aracruz Celulose SA
- BR und Frau Cotti, B. Böhlen, P. Roch, K. Kunz (CH-Botschaft in Brasilien), Ch. Bischof, J. Hoeri
- weitere Delegationsmitglieder: Claude Haegi, Anne Bichsel, Christoph Juen, Bruno Messerli, René Longet, Michael Kohn
- Fürstentum Liechtenstein: Felix Näscher
- schweiz. Presse: 11 Personen

Rio de Janeiro

08.00 Abflug mit Linienflug (TR-202)

Vitoria/Aracruz

10.25 Ankunft im Aracruz Forestry Research Center, Präsentation und Diskussion mit M. Lineo Siqueira, Director Plantations, Besichtigung des Zentrums
 12.15 Baumschule, Besichtigung (100'000 Baumsetzlinge pro Tag)
 13.00 Besichtigung Aufforstungen und Reste von Urwald, Interviews
 13.50 Guest House, Lunch
 15.00 Aracruz Celulose SA, Präsentation und Diskussion mit M. Carlos Augusto Aguiar, Direktor der Fabrikanlagen
 16.00 Rundfahrt durch die Fabrik, Besichtigung,
 16.45 Weiterfahrt via Hafen der Firma
 19.00 Abflug mit Linienflug (TR 203)

Rio de Janeiro

- 20.05 Landung in Galeao Airport
- 20.45 Fahrt zum "Zuckerhut"
- 22.00 Sitzung mit Delegationsleitung (Erklärungen zu den Konventionen, Gipfel-Rede)

Freitag, den 12. Juni

- 07.00 Frühstück mit Umweltministern der drei baltischen Staaten
- 07.30 Delegationssitzung
- 08.45 Riocentro: Besammlung und informelle Gespräche der Staats-/Regierungschefs (besonders mit M. Helmuth Kohl, BRD, und Mrs. Gra Harlem Brundtland, Norwegen)
- 09.00 Eröffnung von UNCED, Plenary, Summit segment, Statements der einzelnen Staats-/Regierungschefs
- 10.00 Unterzeichnung der Konvention über die Biodiversität, formelle Erklärung
- 10.30 Unterzeichnung der Klimakonvention, Absichtserklärung, (Teilnahme von Frau Ruth Feldgrill-Zankel, Oesterreich, und Herr Felix Näscher, Fürstentum Liechtenstein)
- 12.00 Bureau-Meeting
- 15.00 UNCED, Summit Segment, Statements, (Fortsetzung)
- 16.00 Gespräch mit M. Mustafizar Rahman, Aussenminister, Bangladesh
- 16.30 Gespräch mit M. Franz Vranitzky, Bundeskanzler, Oesterreich
- 17.00 Gespräch mit M. Gaspard Ruhumuliza, Umweltminister, Rwanda
- 18.00 internationale Pressekonferenz (Riocentro)
- 20.30 Dîner für die Umweltminister, ausländische Gäste:
 - USA: Mr. William K. Reilly, Administrator EPA
 - EG: Mr. Laurens Jan Brinkhorst, Dir.Gen. for the Environment
 - Japan: Mr. Saburo Kato, Dir.Gen. Global Environment Dept.
 - Russland: Mr. V.I. Danilov-Daniljan, Min. Ecology and Natural Resources
 - China: Mr. Qu Geping, Min. Environment
 - Australien: Mrs. Roslyn Joan Kelly, Minister for Culture, Sport, the Environment and Territories
 - India: Mr. Kamal Nath, Min. Environment & Forests
 - Nigeria: M. T. Kontagora
 - Liechtenstein: Mr. Felix Näscher, Dir. Forstabteilung
 - Malaysia: Mr. Law Hieng Ding, Min. Science, Technology and Environment
 - Mexiko: Mr. Sergio Reyes Lujan, Pres. Nat. Inst. for Ecology
 - Oesterreich: Mrs. Ruth Feldgrill-Zankel, Min. Environment, Youth and Family
 - Norwegen: Mrs. Eldrid Nordbø, Coordinator, UNCED
 - Iceland: Mr. Eidur Gudnason, Min. Environment
 - Aegypten: Mr. Alef Mohamed Ebeid, Min Cabinet Affairs, Staatsminister Administrative Development and Environment
 - Senegal: M. Jacques Baudin, Min. Tourisme & Environnement
 - Klimakonvention: Mr. Jean Ripert, Vorsitzender, und Michael Zamit Gutajar, Sekretär
 - Mr. Bo Kjellen, Amb., Chief Negotiator
 - AOSIS, Mr. Robert van Lierop, Chairman

Samstag, den 13. Juni

- 08.00 Delegationssitzung
- 08.20 Pressebriefing
- 09.15 Riocentro: UNCED, Summit Segment, Statements, (Fortsetzung)
- 10.30 Gespräch mit Mr. Maumoon Abdul Gayoom, Präsident, Malediven
- 12.00 Unterzeichnung der Absichtserklärung Schweiz-Chile mit M. Enrique Silva Cimma, Aussenminister Chile

- 13.00 Lunch, offeriert von Staatspräsident Collor de Mello für Staats-/Regierungschefs (Tischnachbarn: M. Jacques Delors, EG, und M. Marcello Alencar, Bürgermeister, Rio de Janeiro; weitere Gespräche u.a. mit M. Boutros Boutros-Ghali, M. Francois Mitterrand, M. Carl Bildt, Schweden, M. Maurice Strong, UNCED, M. Mustafa Tolba, UNEP)
- 15.00 Gruppenphoto der Staats-/Regierungschefs (Gespräch mit Mr. George Bush, USA)
- 15.10 Roundtable der Staats-/Regierungschefs
- 16.00 UNCED, Summit Segment, Statements (Fortsetzung)
- 17.00 Gipfel-Ansprache Bundesrat Flavio Cotti
- 21.35 Abfahrt zur Scala (Samba)

Sonntag, den 14. Juni

- 07.30 Delegationssitzung
- 08.00 Pressebriefing
- 09.00 Messe (Riocentro), zelebriert von Cardinal Angelo Sodano, Staatssekretär, Vatikan
- 10.00 Riocentro: UNCED, Adoption of agreements on environment and development (Erklärung von Rio, Agenda 21)
Adoption of the report of the Conference
Unterzeichnungen
- 13.00 Abschluss der Konferenz
- 14.15 Photo auf dem Copacabana
- 14.30 Fahrt auf den Corcovado
- 17.00 Stadion Maranaca: Fussballspiel Flamengo - Sao Paulo (1:0)

Reise Sao Salvador da Bahia

Teilnehmer

- BR und Frau Cotti, Amb. Catherine Krieg, J. Moeri, Ch. Risch
- Presse: Felix Aeberli, Jürg Zbinden, Schweizer Illustrierte,

Rio de Janeiro

20.15 Abflug nach Salvador da Bahia (Linienkurs RG 344)

Salvador da Bahia

22.25 Landung in Salvador da Bahia
Begrüssung durch Herren Kaspar Kuster und Adriano Vaz Neeser, schweiz. Honorarkonsul

Montag, den 15. Juni

Salvador da Bahia

- 07.20 Besichtigungen in
Plataforma, Vorort von Salvador und Pfarrei von Pater Kaspar Kuster (über 60'000 Einwohner)
- Kirche "Nostra Signora di Escalada" (1536 als erste Steinbaukirche von Jesuiten erbaut)
 - Quartierschule und Pfarrhelferei
 - Pfahlbau-Favela (M. Lazzarotto, teilweise Unterstützung durch Terre des Hommes) inkl. Favela-Schule
- Stadtzentrum
- Kirchen Nossa Senhor do Bomfim und San Francisco
 - Altstadt
- 11.30 Mittagessen im Seminar mit den Weihbischöfen und Studenten
- 13.40 Abflug in Salvador de Bahia (Kurs CR 301)

Rio de Janeiro

15.40 Landung in Rio de Janeiro

17.40 Abflug mit SR 145

Dienstag, den 16. Juni

09.15 Genf, Landung

Ch. Risch, 18.6.92



Generalsekretariat
Secrétariat général
Segreteria generale

3003 Bern, 26. Juni 1992/dp

Ø 031/61'80'06

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostro segno

Ihre Nachricht vom
Votre communication du
Vostra comunicazione del

In der Antwort anzugeben
A rappeler dans la réponse
Ripeterlo nella risposta

- Herrn Staatssekretär
Jakob Kellenberger, EDA
- Herrn Staatssekretär
Franz Blankart, BAWI
- Herrn Botschafter
Fritz Stähelin, DEH
- Herrn Direktor
Philippe Roch, BUWAL
- Frau Botschafter
Catherine Krieg, Brasilia
- Herrn Botschafter
François Nordmann, DIO
- Herrn Botschafter
Johannes Manz, New York

BERICHTERSTATTUNG ÜBER DIE KONFERENZ DER VEREINIGTEN
NATIONEN FÜR UMWELT UND ENTWICKLUNG IN RIO DE JANEIRO

Sehr geehrte Damen und Herren

Zu Ihrer Information übermitteln wir Ihnen den Kurzbericht über die Konferenz, den Herr Bundesrat Cotti dem Bundesrat gestern unterbreitet hat. Ferner legen wir das Reise-Kurzjournal bei, dem Sie die Namen seiner Gesprächspartner entnehmen können.

Mit freundlichen Grüßen

Walter Fust
Generalsekretär

Beilage erwähnt